

## Vos questions

**Vous vous interrogez sur la faisabilité de votre projet?**

- *Quel plan de production mettre en place?*
- *Quels investissements définir?*
- *Quels financements mettre en place?*
- *Quel statut retenir?*

**Comment bénéficier des aides à l'installation :**

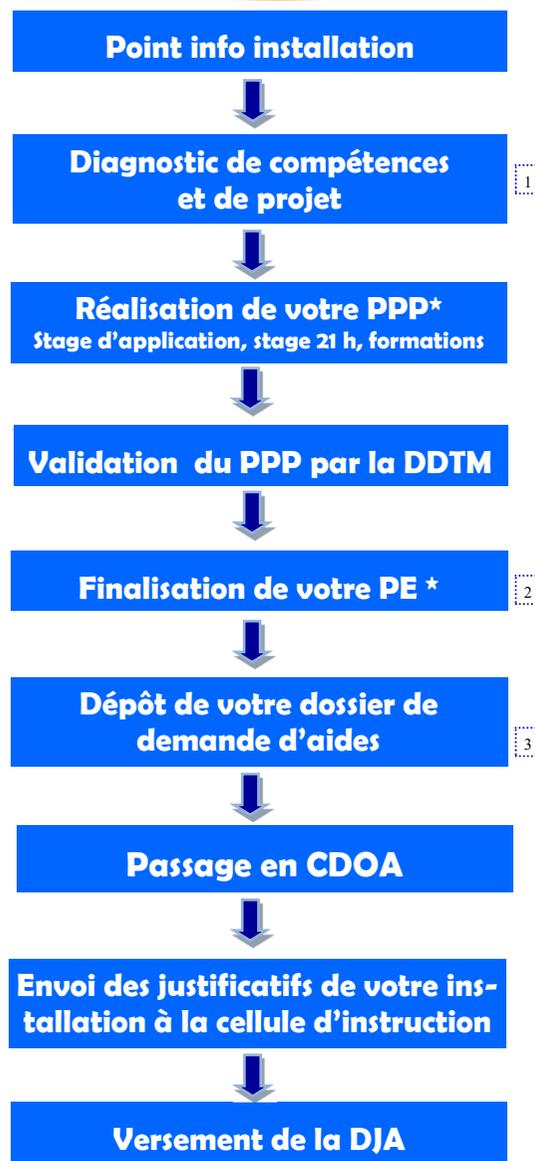
- *A quelles obligations répondre?*
- *Comment réaliser mon étude économique?*
- *Quelles sont les démarches administratives?*

*Chaque installation est unique et résulte de nombreux choix*

\*PPP : Plan de Professionnalisation Personnalisé

\*PE : Plan d'Entreprise

## Comment ?



## Nos Prestations

**Une étude de faisabilité**

**Un diagnostic de projet**

*Un conseiller-projet AS76 analyse votre autodiagnostic afin d'évaluer les forces et faiblesses de votre projet.*

**La confection de votre PE**

*Votre conseiller établit votre P.E. qui se caractérise par une approche globale et personnalisée démontrant la viabilité économique de votre projet au terme d'un délai de 5 ans.*

*Il constitue votre dossier de demande d'aides en collaboration avec le pôle installation de la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime.*

**Les accompagnements complémentaires**

*As76 vous aide dans la réflexion de votre projet en matière fiscale, sociale et juridique*

***Une équipe de conseillers spécialistes pour répondre à vos questions et obligations***